Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP ATPS, veuillez visiter :
bpatps.fr/annales-sujets-et-corriges

BP ATPS

E2 B : Secours et assistance aux personnes

Session 2002 • Code sujet : **D1** • Durée : **0 h 30 mn** • Coefficient : **2**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Secours et assistance aux personnes en situation simulée (2 questions) **Page 3**

2. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U22 - Secours et assistance aux personnes/2002/BP ATPS - U22 - Secours et assistance aux personnes - Session 2002 - 1-Sujet.pdf

1. Secours et assistance aux personnes en situation simulée

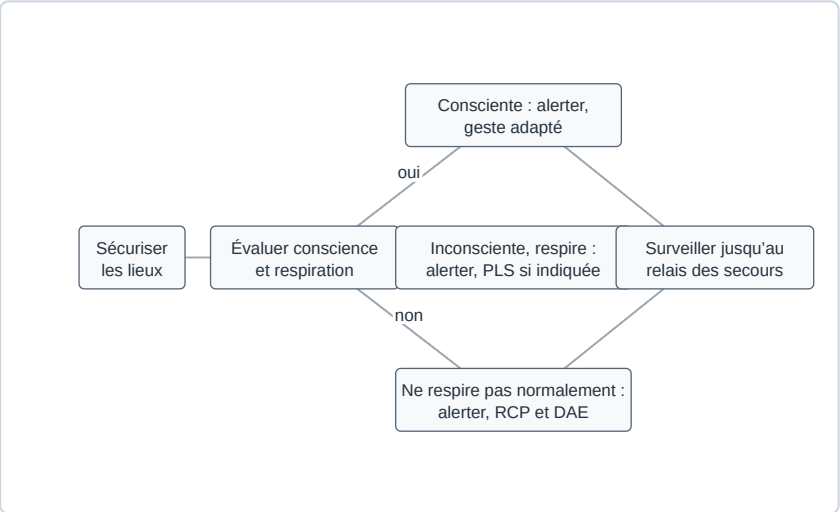
À partir d'une situation simulée et de la description de l'état externe d'un blessé, le candidat réalise des gestes sur un mannequin ou un modèle vivant. Le jury vérifie leur pertinence et leur correction, la connaissance de leurs limites et conséquences médicales éventuelles, ainsi que l'exactitude des connaissances qui les justifient.

Question 1. À partir de la situation simulée et de la description de l'état externe du blessé, accomplir sur un mannequin ou un modèle vivant les gestes adaptés. Les gestes doivent être pertinents et corrects, et s'appuyer sur des connaissances exactes tenant compte de leurs limites et de leurs conséquences médicales éventuelles.

1. Sécuriser les lieux et se protéger, sans déplacer inutilement la victime.
2. Vérifier son état de conscience et sa respiration, puis décrire les signes observés.
3. Alerter les secours et transmettre les faits constatés.
4. Effectuer le geste adapté à la situation : par exemple, comprimer une hémorragie abondante, mettre en PLS une personne inconsciente qui respire normalement si cela est indiqué, ou commencer la réanimation et utiliser un DAE si elle ne respire pas normalement.
5. Surveiller la victime jusqu'au relais des secours.

Ne pas poser de diagnostic, donner à boire ou administrer de médicament. Adapter le geste aux signes observés et aux consignes des secours.

Conduite à tenir selon les signes observés



Le geste dépend de l'état constaté. Alerter les secours et suivre leurs consignes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Protéger, évaluer, alerter, agir selon les signes observés et surveiller la victime jusqu'au relais des secours.

Préparation des situations

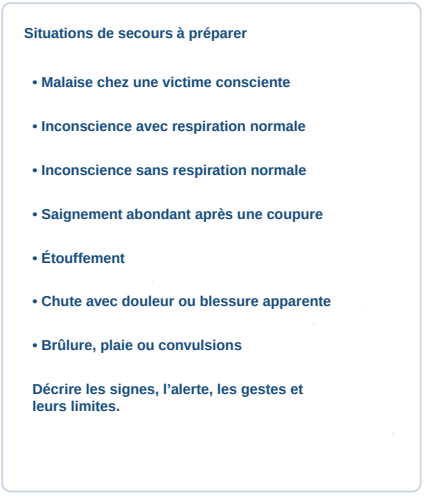
Question 2. Préparer une liste de situations.

Préparer des cas décrits par des signes observables afin de s'exercer à choisir et justifier les gestes, sans demander au candidat de poser un diagnostic.

- Victime consciente qui signale un malaise.
- Victime inconsciente qui respire normalement.
- Victime inconsciente qui ne respire pas normalement.
- Saignement abondant après une coupure.
- Personne qui s’étouffe.
- Chute avec douleur ou blessure apparente.
- Brûlure, plaie ou convulsions.

Pour chaque situation, préciser les signes, l’alerte, les gestes attendus et leurs limites.

Liste de situations à préparer



✓ RÉPONSE À RETENIR

Situations : malaise, inconscience avec respiration normale, respiration anormale, hémorragie, étouffement, chute, brûlure, plaie et convulsions.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2002)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve pratique et orale du BP Agent technique de prévention et de sécurité, session 2002, porte le repère D1 et le coefficient 2. D'une durée de 30 minutes, elle évalue les gestes de secours réalisés en situation simulée à partir de l'état externe d'un blessé, la connaissance des limites des gestes et la capacité à les justifier.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les gestes de secours sont réalisés à partir d'une situation simulée et de la description de l'état externe du blessé.
- Le jury évalue la pertinence et la correction des gestes effectués sur un mannequin ou un modèle vivant.
- Le candidat doit connaître les limites du geste et ses éventuelles conséquences médicales.
- Les connaissances du candidat doivent justifier le geste accompli.

Points de vigilance & attentes du jury

- Adapter les gestes à la situation simulée et à l'état externe décrit.
- Réaliser les gestes avec pertinence et correction sur le support prévu.
- Identifier les limites du geste choisi et ses conséquences médicales éventuelles.
- Justifier les gestes par des connaissances exactes.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment aborder la situation simulée ?

Écoutez la description de l'état externe du blessé, puis adaptez les gestes à la situation présentée. Le sujet demande de les réaliser sur un mannequin ou un modèle vivant et le jury vérifie qu'ils sont pertinents et correctement exécutés.

Q : Que signifie prendre en compte les limites d'un geste ?

Il faut connaître ce que le geste permet ou ne permet pas de faire et considérer ses éventuelles conséquences médicales. Le sujet demande également que les connaissances mobilisées justifient le geste accompli.

Q : Combien de temps dure l'épreuve et quel est son barème ?

L'épreuve pratique et orale dure 30 minutes et son coefficient est 2. Aucun barème détaillé ni aucune répartition des points par geste ne sont indiqués dans le sujet.

Q : Quels critères le jury vérifie-t-il ?

Le jury vérifie la pertinence et la correction des gestes, la connaissance de leurs limites et de leurs éventuelles conséquences médicales, ainsi que l'exactitude des connaissances qui justifient le geste réalisé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpatps.fr/assets/annales/bp-atps/U22 - Secours et assistance aux personnes/2002/BP ATPS - U22 - Secours et assistance aux personnes - Session 2002 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Agent Technique de Prévention et de Sécurité : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.